



CHSCT du 28 novembre 2019

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Ce CHSCT va aborder essentiellement plusieurs sujets pour la DRFiP 31

Nous avons déjà écrit tout le bien que nous pensions de l'accueil personnalisé sur rendez-vous aux Finances publiques, qui, malgré la jolie présentation traditionnelle vantant les avantages pour l'usager et l'agent, n'a qu'un objectif à terme : supprimer l'accueil quotidien dans l'ensemble de nos services. La fin du paiement en numéraire à nos accueils à compter du 1er janvier prochain ne fait que confirmer cela.

Concernant la mise en place de la cellule d'accueil téléphonique à Balma, tout est en place, donc, merci de nous informer ... Toutefois, une petite remarque sur les 22 m carrés pour 4 personnes en téléphonie : selon les écrits de l'INRS, qui fait référence dans le domaine de la santé au travail, 15 m carrés par personnes sont préconisés dans le cadre d'une activité de téléphonie. Par ailleurs, Mme Gervais, ergonomiste du ministère avait expliqué lors de l'installation des « marguerites » au Centre amendes service des Carmes, que les séparateurs entre les bureaux n'avaient aucune incidence sur la propagation du son. Donc, une fois de plus, on assiste à une mise en place « low cost » qui mettra les agents qui interviendront sur ce service dans des conditions de travail médiocres. Mais nous l'avons bien compris, l'avis des acteurs de prévention et des membres du Chsct, tout le monde s'en moque (nous n'avons pas été submergés par les avis de l'ISST et du médecin de prévention).

Nous reviendrons également sur le groupe de travail aux sujet des agents en difficultés, dont la CGT était à l'initiative. Nous tenons à rappeler dès maintenant que cette requête se voulait initialement une analyse du processus RH de gestion des agents en difficulté, s'appuyant notamment sur la gestion du dossier qui a abouti au suicide d'un collègue il y a quatre ans. Nous tenons aussi à rappeler que le tribunal administratif a reconnu l'administration responsable à 50 % du décès de notre collègue. Aussi, nous vous demandons de ne pas éluder cette nécessaire analyse, pour que nous tendions vers le « plus jamais ça » dans ce type de situation, qui peut parfois aboutir à un drame irréversible.

Enfin, la mise en place du nouveau réseau de proximité ... Deux semaines après que les agents de la DgfiP et des Douanes aient manifesté à Paris contre les projets de restructuration à venir dans leurs sphères respectives (et très bientôt étroitement liées) nous nous retrouvons pour aborder, comme si de rien n'était, le début de la mise en place du plan Darmanin dans le département pour la DrfiP 31. Le dit ministre avait eu beau affirmer à l'automne que si les élus étaient opposés aux restructurations, les restructurations ne débuteraient pas en 2020. Nombre de communes et de communautés de communes ont délibéré contre ces projets, le Conseil départemental de Haute-Garonne et le Conseil régional ont voté respectivement des vœux sans équivoque, mais

trêve de démocratie, le gouvernement Macron / Philippe n'en a cure. Nous y reviendrons dans le débat tout à l'heure, mais de la manière que nous aurons choisie.

En bref, le gouvernement continue coûte que coûte ce que permettent les institutions bonapartistes de la 5ème République et on détricote consciencieusement toutes les conquêtes sociales issues du Conseil national de la Résistance, suivant en cela les préconisations de Denis Kessler, n° 2 du Medef de l'époque. Par les litanies sans cesse répétées dans des media bien consensuels, ce même gouvernement répète à l'envi que nous ne pouvons plus nous permettre, que la compétitivité de la nation nécessite une baisse du coût du travail et la fin ou l'allègement des amortisseurs sociaux existants.

Et pour satisfaire cela, quoi de mieux que d'affaiblir ceux qui défendent les conquêtes sociales (les organisations syndicales) et défendent ceux qui créent la richesse de ce pays : les salariés ! Et c'est ainsi qu'ont été votées les lois El Khomri de destruction du Code du travail, la loi transformation de la Fonction publique de destruction du statut des fonctionnaires et des services publics. Mais, pour porter le coup de grâce, quoi de mieux que de s'attaquer à ce qui vertèbre le modèle social français : la Sécurité sociale. Au travers de la contre-réforme Macron/Delevoye sur la retraite par points, c'est en effet tout d'abord aux 42 régimes dit «spéciaux» que le gouvernement souhaite s'attaquer. Car à travers leur disparition, il mettrait notamment un terme au financement des pensions des fonctionnaires, qui s'opère par le budget de l'Etat (pas de caisse de retraite mais une inscription au Grand livre de la dette), pour le remplacer par un financement individuel qui les dirigera assez rapidement vers un statut identique à celui des salariés du privé.

Ces derniers ne seront pas mieux lotis par la contre-reforme Macron-Delevoye, puisque le fameux «très équitable» régime de retraite par points n'aboutira qu'à la fin des solidarités inter-générationnelles, à l'affaîssement du niveau des pensions et l'allongement de la durée du travail. A ce titre, nous vous invitons à consulter le tract de la Cgt qui détaille les principaux axes de cette contre-réforme ([lien site](#)).

Depuis quelques jours, le Président de la République lui-même se démultiplie dans les media en jouant la vieille rengaine de la division public/privé, selon laquelle les salariés qui se mobiliseraient le 5 décembre seraient les «moules attachées à leur rocher» chères à l'ancien premier ministre Dominique de Villepin (qui lui bien sûr n'est attaché à rien, mais a déroulé l'essentiel de sa carrière dans la sphère publique).

Alors, les fameuses «moules», vous en avez quelques spécimens en face de vous (et vous en faites aussi partie), mesdames et messieurs les directeurs et directrices. Ces moules n'ont pas été augmentées depuis 2010 et travaillent gratuitement une journée par semaine par rapport à leur salaire de l'an 2000. Beaucoup de ces moules, quand elles sont entrées dans l'administration, pouvaient partir à la retraite à 60 ans et au bout de 37,5 années de cotisations. Les conditions de travail des moules se dégradent de mois en mois, on les déplace au fil des restructurations, des fusions, des «simplifications». Parfois, pour faire passer la pilule, on leur explique qu'elles pourront rester dans le même bassin (on ne leur dit jamais pour combien de temps).

Le problème, c'est que ces moules ont des oreilles (la fameuse expression ...). Et qu'est-ce qu'elles entendent ? Qu'on a mis en place le CICE et qu'il a rapporté 21 milliards d'euros aux entreprises en 2018 et qu'en contrepartie, ben, pas grand-chose en matière d'emplois ... Que les dividendes des entreprises du CAC 40 ont atteint 51 milliards en 2018, soit une augmentation de 12,8 % par rapport à l'année précédente. Elles entendent

que ça va ruisseler, ce qui est important pour des moules ... Mais le ruissellement ne vient jamais vers elles.

Alors, le 5 décembre, les moules vont sûrement se fâcher, qu'elles soient du public ou du privé, pour répéter que le ruissellement, ça doit être maintenant. Que le progrès social, il faut que ce soit maintenant ! Et, le 6 décembre, les moules sont appelées à se regrouper autour du bouchot, pour discuter d'un mouvement inscrit dans la durée et pour montrer au gouvernement qu'après toutes ces années d'austérité et de mépris, **LES MOULES ONT DES DENTS !!!**